

Canada

A19a.

31

2681

66

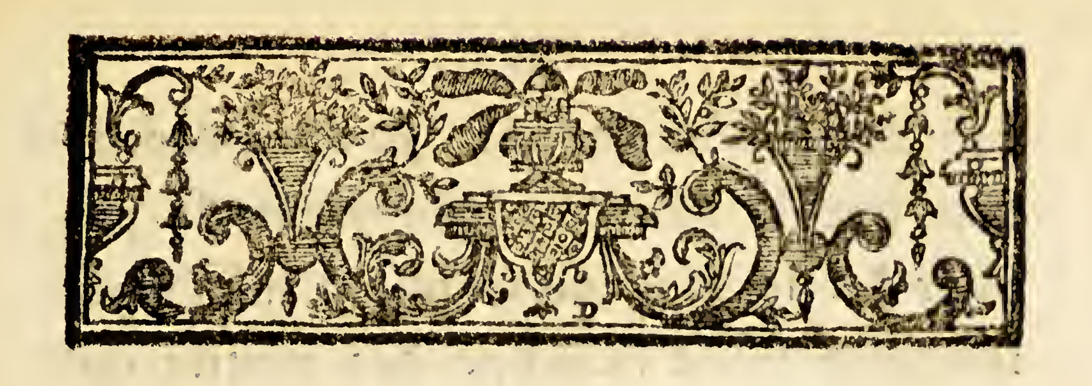
OBSERVATIONS
D'UN
AMÉRICAIN
DES ISLES NEUTRES,

Au sujet de la Négociation de la France & de l'Angleterre.



A GENEVE.

M. DCC. LXI.



OBSERVATIONS D'UN AMÉRICAIN DES ISLES NEUTRES,

Au sujet de la Négociation de la France & l'Angleterre.



LA TRANQUILLITÉ dont je jouis dans le sein d'une petite République, où l'on ne prend d'autre intérêt à la guerre présente, que celui qu'inspire l'humanité à des cœurs sensibles, me met dans le cas de pouvoir répondre sans prévention & sans humeur à ce que vous me demandez sur la négociation de la France & de l'Angleterre, depuis le vingt-six Mars mil sept cent soixante-un jusqu'au vingt Septem-

bre de la même année. Je crois cependant que le Mémoire que vient de publier M. le Duc de Choiſeul ſuffit pour inſtruire toute l'Europe des motifs qui ont hâté la rupture de cette négociation ; je dis hâter la rupture, parce que je n'ai jamais cru que les intentions de l'Angleterre fuſſent de ſe prêter à une Paix ſolide. La poſition où ſe trouvoient ces deux Puiſſances, en connoiſſant l'eſprit qui les anime, étoit une raiſon qui me faiſoit tout craindre ; mais pour répondre à ce que vous exigez de moi, je ferai quelques réfléxions ſur les Mémoires des deux Cours, par leſquelles vous verrez s'il étoit poſſible que la France pût faire la Paix aux conditions que l'on lui propoſoit, & s'il n'eſt pas plus avantageux pour elle de tenter de nouveaux ſuccès qui puiſſent l'affranchir des prétentions de ſon Ennemie.]

Je ne remonterai point au principe de la Guerre qui déſole aujourd'hui les deux Mondes. On ſçait que ce grand incendie n'a

commencé que par la plus légére étincelle.

Perſonne encore n'a oſé aſſurer quels ont été les premiers Aggreſſeurs : on ſçait ſeulement que les limites de l'Acadie & du Canada ont été le prétexte des hoſtilités commencées dans l'Amérique en mil ſept cent cinquante-cinq ; & que ſi la Cour Britannique avoit voulu concilier ſes intérêts avec ceux de la France, & régler les différends qui n'avoient pu ſe terminer à Aix-la-Chapelle, Elle ſe ſeroit prêtée aux moyens que préſentoit M. de Mirepoix alors Ambaſſadeur à Londres. Mais elle refuſa conſtamment d'écouter les propoſitions que l'on lui faiſoit ; & contre le droit des gens, ſous la foi duquel tous les Peuples ſe croyent en ſureté, ſans déclaration de Guerre ; les Vaiſſeaux François furent pris & le commerce de la Nation fut interrompu juſques dans ſes Ports.

Si l'on peut juger ſur des probabilités ; laquelle des deux Puiſſances a cauſé les

premiers troubles, ou celle qui propofa toujours des moyens de Paix, ou celle qui non contente d'avoir la guerre dans l'Amérique, n'épargna rien pour la porter dans toute l'Europe ?

La conduite du Roi de France depuis mil fept cent cinquante-cinq jufqu'au Traité figné à Withal entre les Rois d'Angleterre & de Pruffe, ne laiffe aucun doute fur la pureté de fes intentions. Son union avec l'Impératrice Reine par un Traité purement défenfif du premier Mai mil fept cent cinquante-fix, eft une preuve certaine qu'il a cherché dans tous les temps à prévenir une guerre fur ce Continent, ayant toujours déclaré que les différends qui troubloient l'Amérique, n'avoient aucun rapport avec ceux de l'Europe, & qu'il propofa même en mil fept cent cinquante-fept la neutralité d'Hanovre; ce que le Roi d'Angleterre refufa. Ces faits, une fois avoués, décélent l'intention des deux Puiffances.

Le feu de la guerre s'alluma dans les

quatre Parties du Monde; tandis que la France triomphoit en Europe, l'Angleterre se rendoit maîtresse des Indes, & l'on voit par le Mémoire de M. le Duc de Choiseul, dans quel état respectif se trouvoient les deux Nations, par rapport à leurs conquêtes, lorsque commença la négociation jusqu'à la fin de Mai que M. de Bussy passa à Londres, & que M. Stanley vint à Paris.

L'Angleterre avoit conquis l'Isle Royale ou Cap-Breton, tout le Canada, les Isles de la Guadeloupe & de Marigalante; celle de Gorée en Afrique avec le Sénégal.

La France, de son côté, avoit conquis l'Isle Minorque; elle possédoit en Allemagne le Comté de Hanau, le Landgraviat de Hesse, & la Ville de Gottingen dans l'Electorat d'Hanovre.

C'étoit donc sur ces seules conquêtes qu'on devoit établir les époques, l'*uti possidetis*, & le *statu quo*, puisque l'on ignoroit absolument dans quel état se trouvoient alors les affaires de l'Asie, &

qu'il falloit un terme fixe pour agir ſurement dans la Négociation : auſſi la Cour de Verſailles témoigna-t-elle dans tous ſes Mémoires combien cette fixation étoit importante; mais l'Angleterre ayant alors des vues qui ne lui permettoient pas de s'en tenir aux époques propoſées, & qui ſe ménageoit une conquête qui pût l'autoriſer à rejetter les premieres propoſitions de la France, répondit négativement aux unes, & feignit de ne pas entendre les autres. Elle craignoit ſurtout de ſe trop engager dans ce qui regardoit les limites de la Louiſiane; mais lorſque la conquête de Belle-Iſle fut aſſurée, le Miniſtre de la Cour de Londres n'héſita plus à manifeſter les intentions, ou plutôt les volontés de l'Angleterre; elles ſe trouvent dans ſa réponſe au Mémoire des propoſitions de la France du vingt-neuf Juillet mil ſept ſoixante-un.

A l'égard de la fixation des limites de la Louiſiane, par rapport au Ca-

nada, ou par rapport aux possessions Angloises, situées sur l'Ohio, comme aussi du côté de la Virginie, on ne pourra jamais admettre que tout ce qui n'est point le Canada soit de la Louisiane, ni que les bornes de la derniere Province susdite, s'étendent jusqu'aux confins de la Virginie, ou à ceux des possessions Britanniques sur les bords de l'Ohio; les Nations & Pays qui se trouvent interposés & qui forment la vraie barrière entre les susdites Provinces, ne pouvant par aucune considération être directement, ou par des conséquences nécessaires, cédées à la France, en permettant qu'on les admette comme renfermées dans la description des limites de la Louisiane.

Les autres articles sont à peu-près sur le même ton; mais je m'en tiendrois seulement à celui de la Louisiane, parce que je crois que c'est celui qui intéresse le plus l'Angleterre, & que c'est sur celui-là qu'elle a le moins voulu traiter.

Sa réponſe obſcure & ambigue eſt-elle convenable à la propoſition ſimple & naturelle de la France ?

» Les limites du Canada, relativement » à la Louiſiane ſeront fixées immuablement » & clairement, ainſi que celles de » la Louiſiane & de la Virginie, de maniere » qu'après la confection du Traité » de paix, il ne puiſſe plus y avoir de difficultés » entre les deux Nations ſur l'interprétation » des limites relativement à » la Louiſiane, ſoit par rapport au Canada, » ſoit par rapport aux autres Poſſeſ» ſions Angloiſes.

Mais plus la Cour de Verſailles étoit conciſe dans ſes propoſitions, plus la Cour Britannique étoit prolixe dans ſes réponſes. Voici celle qu'elle fit le premier Septembre ſur le même article.

Pour ce qui eſt de la ligne à tirer depuis Rio - Perdido, comme contenue dans la note remiſe par M. de Buſſy, le dix-huit de ce mois ſur les limites de la Louiſiane, Sa Majeſté ne peut que re-

jetter une propoſition ſi inattendue, comme nullement admiſſible à deux égards.

1°. En ce que ladite ligne ſous couleur de fixer les limites de la Louiſiane, attribue maintenant à cette Province de vaſtes Pays, leſquels avec les poſtes & forts qui les commandent, le Marquis de Vaudreuil a, par une capitulation la plus ſolemnelle, remis inconteſtablement à la poſſeſſion de Sa Majeſté Britanique, ſous la définition du Canada, & que par conſéquent quelque contentieuſes qu'aient été avant la guerre les prétentions reſpectives des deux Couronnes, & particulierement par rapport au cours de l'Ohio & aux territoires, dans cette partie, depuis la reddition du Canada & la ligne de ces limites, tracée comme deſſus par le Marquis de Vaudreuil, tous les titres oppoſés ſe réuniſſent & deviennent ſans contredit valables pour aſſurer à la Grande-Bretagne avec tout le reſte du Canada, la poſſeſſion de ces Pays dans la partie de l'Ohio ci-devant conteſtée.

2°. La ligne proposée, pour fixer les limites de la Louisiane, ne sauroit être admise en ce qu'elle comprendroit dans une autre partie, du côté des Carolines, des Régions très-étendues, & des Nations nombreuses, qui ont toujours été censées être sous la protection du Roi, à laquelle Sa Majesté n'est pas dans l'intention de renoncer, & dont le Roi, pour le bien de la paix, pourroit consentir de laisser les Pays intermédiaires sous la protection de la Grande-Bretagne, & plus particulierement ceux de Cherokées, des Créeks, des Chicasaws, des Chactaws & d'autres Nations situées entre les établissemens Britanniques & le Mississipi.

Le Ministère de France observa que ce paragraphe n'étoit ni clair, ni juste; il proposa définitivement qu'il fût libellé dans la forme suivante.

» Les Nations sauvages intermédiai-
» res, qui sont entre les Lacs & le Missis-
» sipi, en dedans de la ligne tracée,

» seront neutres & indépendantes sous la » protection du Roi : & celles qui se» roient hors de la ligne du côté des An» glois, seroient de même neutres & in» dépendantes sous la protection du Roi » d'Angleterre, il sera également inter» dit aux Traiteurs Anglois d'aller chez » les Nations sauvages au-delà de la li» gne de part & d'autre; mais lesdites » Nations ne seront point gênées dans la » liberté du commerce avec les François » & les Anglois, comme elles l'ont » exercé jusqu'à présent.

Cette réponse, aussi précise qu'elle est sage, se trouve dans le dernier Mémoire de la France du neuf Septembre. La Cour Britannique n'en fut point satisfaite; elle rappella son Ministre; celle de Versailles rappella le sien, & c'est ainsi qu'a fini cette négociation qui sembloit devoir être le préliminaire d'une paix universelle.

On pourroit s'étonner de la conduite des deux Cours dans leurs demandes &

dans leurs réponſes, ſi l'on connoiſſoit moins la différence de leurs ſyſtêmes; celui de la France eſt de conſerver uniquement ſes poſſeſſions ſans y rien ajouter & ſans y rien perdre; celui de l'Angleterre eſt d'étendre les ſiennes *per fas & nefas*; elle n'en a point changé depuis plus d'un ſiécle; elle médite aujourd'hui la Conquête de la Louiſiane, comme elle méditoit en 1655 celle du Méxique *: elle

* Comme les Eſpagnols n'avoient jamais voulu conſentir à faire la paix ſous les tropiques avec l'Angleterre, elle équipa une flotte pour ſe ſaiſir d'*Hiſpaniola* & de *Cuba*, eſpérant que ſi elle réuſſiſſoit dans cette ſeule conquête, elle deviendroit bientôt maîtreſſe de tout le Méxique. La flotte conſiſtoit dans trente-ſix vaiſſeaux de guerre ſous le commandement du Vice-Amiral *Penn*: il y avoit quatre mille Soldats de terre, elle partit au commencement de l'année, & prit ſa route vers les Iſles des Barbades, où les Commandans avoient ordre d'ouvrir leur commiſſion. Elle y arriva heureuſement, & prit un nouveau renfort d'hommes pour augmenter l'armée de terre commandée par *Venable*; on fit voile vers l'Iſle d'*Hiſpaniola*.

vouloit alors s'emparer de l'Isle de Cuba pour s'assurer une retraite qui pût lui faciliter des descentes à la *Vera-Crux.* Ses Troupes furent repoussées, & ses grands préparatifs se terminérent à pouvoir s'emparer de la Jamaïque, petite Isle que les Espagnols avoient abandonnée.

La Flotte qu'elle a fait partir au mois d'Octobre peut n'être pas plus heureuse. Mais en supposant que le succès réponde à son ambition, qu'elle s'empare de la Louisiane, que tous les Établissemens François soient en son pouvoir, le Royaume de France en sera-t-il moins puissant, moins

Les Anglois arrivérent au mois d'Avril devant S. Domingue. *Penn* étoit à peine rendu au lieu où il avoit dessein d'aller, que la nouvelle se répandit dans l'Europe, qu'il s'étoit emparé de l'Isle de S. Dominique & de tous les Trésors du Pérou: cette nouvelle enfla tellement le cœur des Anglois, qu'on ne voyoit que feux de joie dans les trois Royaumes, & que l'on ordonna même un jour de jeûne pour remercier Dieu d'une si grande conquête. Pendant qu'on faisoit toutes ces réjouissances, on apprit que trois

riche & moins peuplé? A-t-il perdu quelque chose de sa véritable grandeur? N'a-t-il pas toujours pour limites l'Océan & la Méditerranée? Ses Ports sont-ils détruits ou sans défense, ses Frontières ne sont-elles pas hérissées de Forteresses? Sa population n'est-elle plus la même, & le voit-on énerver ses Campagnes ou ses Manufactures pour avoir des Armées? C'est son climat & ses Peuples qui font sa puissance & sa richesse; ses Colonies perdues ne sont que des Rameaux enlevés dont la séparation peut lui donner de nouvelles forces.

On a toujours mis en problême, si les possessions de la France aux Indes ne lui

mille Anglois avoient été taillés en piéces par les Espagnols dans l'Isle de S. Dominique, qu'il y avoit eu plus de deux mille blessés, & que le reste de l'armée avoit été contraint de s'enfuir dans les vaisseaux pour se sauver. Mais pour faire quelque compensation de cette perte, ils firent une autre descente dans la Jamaïque, dont ils se rendirent maîtres, & cette Isle depuis ce temps leur a toujours appartenu.

étoient pas plus onéreuses que profitables, la nature de la question décide sur l'importance de ses pertes : la plus réelle paroît être celle de Belle-Isle ; mais je demande aux Anglois ce qu'il leur en a coûté pour l'avoir prise & ce qu'il leur en coûte pour la conserver : cette Place *si importante* sera peut-être abandonnée avant que l'on ait songé à la reprendre ; ils sentent eux-mêmes combien cette Isle leur est à charge, par les Troupes qu'ils sont obligés d'y entretenir.

La France peut donc garder l'Isle Minorque, & le Fort S. Philippe, & ne point renoncer aux Conquêtes qu'elle a faites & qu'elle peut faire dans le *très-important* Electorat d'Hanovre, sans crainte de manquer des marchandises qu'elle va chercher à si grands frais aux Indes.

Son seul intérêt dans la réclamation de ses Colonies est celui de la balance de l'Europe, il se trouve lié avec celui de toutes les Puissances Maritimes ; sa cause leur devient commune : car si elle perd

l'Isle de Gorée & la sureté de sa Rade ; les Anglois feront seuls le commerce du Sénégal : aucune Compagnie ne pourra s'assurer un asyle sur les Côtes d'Afrique. Ils auront tous les comptoirs des grandes Indes. La conquête de la Louisiane leur assure celle du Méxique & les rend maîtres de toute l'Amérique Septentrionale.

Le systême de cette Nation est trop visible pour ne pas frapper tous les Politiques, elle en veut au commerce de l'Univers : La guerre qu'elle soutient aujourd'hui dans l'Allemagne, n'est qu'un appas dont elle se sert pour occuper les Souverains de l'Europe & pour mieux assurer ses projets ; quelque important que soit l'Electorat d'Hanovre pour le Roi dAngleterre, il est très-indifférent à la Nation, pour ne rien dire de plus. Sa seule crainte est de fixer l'attention des Puissances Maritimes ; elle n'a feint de se prêter à la négociation que pour en imposer & gagner du temps ; ses vues ont toujours été les mêmes ; indépendante dans

ſes maximes, elle voudroit l'être dans ſes actions ; elle veut accorder & ne rien obtenir ; elle veut que ſon droit ſoit avoué de toutes les Nations, & que ſa Souveraineté univerſelle des Mers ſoit abſolument reconnue. Voilà l'eſprit de vertige qui l'anime aujourd'hui, tandis que les plus grands Princes de l'Europe ſont unis par la modération, la juſtice & la vérité de leurs ſentimens ; c'eſt ſur cette confiance réciproque & ſincère que les Places ſont indifféremment gardées par les Troupes Nationales ou par celles des Alliés.

L'union défenſive de la France & de la Maiſon d'Autriche ne porte aucune allarme chez leurs voiſins, parce qu'ils connoiſſent la droiture & les intentions du Roi Très-Chrétien & de l'Impératrice Reine. Ces deux Puiſſances ne veulent que garder ce qui leur appartient, & défendre les *Libertés Germaniques*. Ceux qui ont préparé & qui entretiennent cette belle union ſont aujourd'hui à la tête du Gouvernement, c'eſt de ce choix des

Souverains que dépend le repos de l'Europe.

S'il y a quelques François qui croyent qu'il falloit faire la Paix, ils n'ont qu'à voir ſous quelles conditions on la leur offroit; s'ils pouvoient douter de l'amour du Roi pour ſon Peuple, ils n'ont qu'à voir ce que ſon cœur ſacrifioit pour l'obtenir.

L'Angleterre pourra répondre par des ſubtilités, mais elle ne détruira jamais la vérité des faits. Je crois donc que quand elle accepteroit aujourd'hui les conditions de l'*Ultimatum* de la France, elle ne ſeroit plus écoutée; la Nation a pu d'abord être ſurpriſe & ſenſible à la perte de ſes établiſſemens; ſes ſoupirs ont été juſques au Trône; il n'en falloit pas davantage pour émouvoir le cœur de ſon Roi: mais revenue du coup qui l'a frappée, elle ſent au-dedans d'elle-même une force ſupérieure à celle qui la menace; l'endroit où elle peut abattre & vaincre ſon ennemie n'eſt pas ſous un ciel étran-

ger. Les Puiſſances Maritimes peuvent, à leur tour, ouvrir les yeux ; mais quelsque ſoient les événemens, il faut que la France perde toutes ſes Colonies, ou qu'elle n'en perde aucune, ſans cela il n'y auroit plus de balance ſur Mer, & par conſéquent plus de paix ſolide à eſpérer.

